Saint-Simon, les saint-simoniens et les siècles dits « classiques »

Philippe Régnier
CNRS - UMR 5317-IHRIM

Saint-Simon et les saint-simoniens ont contribué à forger la conscience de siècle de leurs contemporains et n'ont pas manqué, corollairement, de proposer des vues originales sur les évolutions de la vie intellectuelle et artistique moderne sous la monarchie absolue. Former l'hypothèse que ces vues se sont conjointes pour former une vision commune et fondatrice de la production littéraire et philosophique française entre Renaissance et Révolution n'interdit pas de remarquer par ailleurs et en même temps que leurs nuances et leurs variations sur le même sujet sont tout aussi porteuses de sens quant à leurs relations avec ces trois siècles auxquels le philosophe prête des rôles bien spécifiques dans l'histoire moderne, mais dans lesquels il identifie une série continue, et qu'il décrit globalement comme ayant constitué un long effort de l'Europe et de la France pour se délivrer du régime « théologique et féodal » mis en place au Moyen Âge [1].

1. L'association que Saint-Simon instaure entre les deux adjectifs se rencontre à partir de *L'Industrie* (1816-1818) et devient dès lors fréquente sous sa plume. Voir ce texte dans ses *Œuvres complètes* [désormais *O. c.*], éd. par Juliette Grange, Pierre Musso, Philippe Régnier et Frank Yonnet, Paris, Presses

Le corpus offert à l'enquête couvre la période cruciale du début des années 1800 jusqu'au début des années 1830 et fait le lien entre la génération révolutionnaire et les Jeune France. Constitué d'une masse de textes hétéroclites par leurs supports, leurs statuts et leurs genres, il se situe délibérément à l'extérieur des « belles-lettres » et de la « littérature » tout en affirmant son intention d'influer sur elles et même d'écrire l'histoire philosophique de leur passé, voire de leur tracer un nouvel avenir.

D'un côté, contemporaine de la naissance de l'histoire littéraire, la doctrine saint-simonienne lui fraie la voie et même, pour tout dire, ambitionne d'assurer la mission hégémonique et normative de description de l'esprit national que celle-ci ne tardera pas à se donner – cela bien avant que l'université de la (Troisième) République ne l'en charge officiellement et que Gustave Lanson ne s'en fasse l'incarnation.

Mais de l'autre, extérieure à la littérature elle-même comme à la future discipline, qui, sous la Restauration, n'avait encore, en Sorbonne, qu'une existence officieuse (sous la forme de la chaire d'éloquence française confiée à Villemain), elle n'en partage pas les débats internes ni les catégories esthétiques, préférant ses propres problématiques et son propre vocabulaire qui lui donnent un recul certain par rapport au champ littéraire en cours de constitution.

Cette observation préliminaire vaut en particulier pour la querelle des romantiques et des classiques dont le point d'incandescence, la bataille d'*Hernani*, coïncide avec l'arrivée des jeunes saint-simoniens sur la scène politique tout en précédant de peu, il n'est pas superflu de le rappeler, la révolution de Juillet : il est difficile d'imputer au hasard l'extrême rareté du mot de « classique » – de même d'ailleurs que du mot de « romantique » – dans le manifeste lancé en mars 1830 par Barrault, son *Appel* adressé « aux artistes [2] », ainsi que dans l'*Exposition*

universitaires de France, 2012, vol. II, p. 1487, puis, par ex., p. 1488, 1494, 1993 et 2151.

2. Émile Barrault, *Aux artistes. Du passé et de l'avenir des beaux-arts (Doctrine de Saint-Simon)*, Paris, Alexandre Mesnier, 1830, 84 p. Les citations renverront à cette édition originale.

de la doctrine de Saint-Simon, dont la première édition paraît au mois d'août suivant [3].

1 Saint-Simon sous l'Empire : contre le XVIII^e siècle, le XVII^e érigé en modèle pour le XIX^e

Né sous Louis XV mais produisant son œuvre entre le Consulat et Charles X, Saint-Simon lui-même n'emploie le mot de « classique » qu'avec la même parcimonie (huit fois en tout – mais jamais « romantique » ou « romantisme »), et seulement pour qualifier, dans le sens le plus ancien et le plus banal, un savoir suffisamment solide pour être enseigné dans les *classes*. Ainsi décerne-t-il le label de « classique » au *Traité d'astronomie* de Lalande, aux *Éléments de physiologie* rédigés par un certain Richerand, et même à l'*Histoire généalogique et chronologique des pairs de France* par le Père Anselme [4]. C'est en usant de la même acception qu'il récuse l'opinion faisant de l'Angleterre « la terre classique de la liberté », arguant que, de son point de vue à lui, la législation anglaise n'est pas assez parfaite pour être érigée en modèle [5]. La spécialisation esthétique de l'adjectif comme antonyme de « romantique », telle qu'elle se met en place en France à partir, *grosso modo*, de *Corinne* et de *De l'Allemagne*, paraît, tout simplement, n'avoir pas retenu son attention.

Une attitude aussi singulière de la part d'un homme réputé attentif à M^me de Staël trouve son explication dans le projet que Saint-Simon s'est initialement fixé et qu'il expose sous le Premier Empire dans ses écrits dits « scientifiques », à savoir contribuer à l'émergence d'une nouvelle « science géné-

3. *Doctrine de Saint-Simon. Première année. Exposition. 1829*, Paris, Mesnier, août 1830, 372 p. Les citations renverront à la troisième édition, « revue et augmentée » en 1831. Le volume de la *Seconde année*, paraît au mois de décembre suivant, chez Éverat, et compte 172 p. Les citations renverront à cette première édition. « Classique » apparaît une fois dans *Aux artistes* et trois fois dans l'*Exposition*, « romantique » deux fois dans *Aux artistes*, et deux fois également dans l'*Exposition.*

4. *Histoire de l'homme* (1810), *O. c.*, vol. I, p. 711 ; *Mémoire sur la science de l'homme* (1813), *ibid.*, vol. II, p. 1173 ; et *Nouvelle Encyclopédie* (1810), *ibid.*, vol. I, p. 584.

5. *Le Politique* (1818-1819), *O. c.*, vol. III, p. 1971 et 1972.

rale[6] » destinée à remplacer définitivement la théologie chrétienne : une philosophie du type de celles de Platon, Descartes et Bacon, soit encore, pour le dire autrement, quelque métaphysique des sciences, ou métascience, intégrant une « science de l'homme » et susceptible de piloter et régir l'ensemble des disciplines[7].

C'est dans cette visée qu'il s'exprime la seule et unique fois où il évoque l'importance revêtue en France par les belles-lettres anciennes et leur modèle : lorsqu'il note que « depuis la réforme de Luther jusqu'à la brillante époque du siècle de Louis XIV, l'étude des auteurs profanes, grecs et latins, s'est introduite par degrés dans l'instruction publique » au point de reléguer « la science dite sacrée » dans les seuls séminaires destinés à la formation des ecclésiastiques[8]. Non content de suggérer une relation de cause à effet entre le mouvement protestant et le penchant scolaire pour l'Antiquité, Saint-Simon inscrit le tout dans une tendance pluriséculaire de fond au reflux du christianisme, toutes confessions confondues. Il y diagnostique le début d'une laïcisation du savoir et, au-delà, un indice du renouveau philosophico-scientifique par lui attendu.

Or ce propos, qui figure dans son *Mémoire sur la Science de l'homme* (1813), et qui interprète assez paradoxalement dans un sens plutôt subversif le culte de l'antique prôné sous Louis XIV, participe d'un discours pro-XVII^{e} siècle non revendiqué, donné comme allant de soi, dont le fil court à travers tous ses écrits de la même période impériale.

Son affleurement le plus ample réside dans un long fragment manuscrit consacré aux « arts en général » et longtemps demeuré inédit[9]. Deux pages, d'une conformité aux opinions dominantes peu fréquente chez Saint-Simon, y livrent un énième récit sommaire de l'évanouissement de « la gloire des arts » après « le siècle d'Auguste », de la longue plongée qui se se-

6. L'objectif d'une « science générale » est exprimé dès les *Lettres de deux philanthropes* (1804), vol. I, p. 181. Il est sans cesse réaffirmé dans les textes sur les sciences de 1807-1808.

7. Voir l'arbre encyclopédique proposé par Saint-Simon, *O. c.*, vol. I, p. 364-365.

8. *Mémoire sur la science de l'homme*, *O. c.*, vol. II, p. 1074.

9. *Des arts en général* (*c.* 1810), *O. c.*, vol. I, p. 745.

rait ensuivie dans « les ténèbres de la barbarie », puis de la « renaissance des arts et des lettres » survenue d'abord en Italie, grâce au pontificat de Léon X, et plus tard en France, « sous le règne de Louis XIV ». Développant sur la lancée le lieu commun selon lequel cette acmé française aurait été suivie d'une « altération » comparable à celle constatée « après le siècle d'Auguste », le même passage estime sans plus d'originalité que les « littérateurs » français auraient ensuite délaissé la « noble et majestueuse simplicité [et le] langage énergique du sentiment » pour « un ton sentencieux » et « une élégance maniérée » leur « substitu[ant] des paradoxes ingénieux, des portraits enluminés [et] des jeux d'esprit [10] ».

Il se trouve, il est vrai, que le statut et l'authenticité du manuscrit sont sujets à caution [11], et en particulier que ces dernières formulations plagient littéralement un jugement porté en 1764 par Stanislas I^er^, le roi de Pologne devenu duc de Lorraine et le beau-père de Louis XV– dans ses *Œuvres* recueillies par l'abbé Proyart et plus d'une fois republiées jusqu'en 1819 [12]. Mais que ce passage en particulier s'avère emprunté à l'opinion commune et à des lectures plutôt que produit par une réflexion originale, c'est ce qui ne l'empêche pas d'être significatif, bien au contraire, de l'enracinement de Saint-Simon dans le terreau des idées et du goût reçus en héritage par sa génération.

Lui appartiennent en revanche en propre, car faisant partie intégrante de sa « philosophie générale [13] », les considérations dans lesquelles il construit du XVII^e^ siècle sa vision d'une époque ayant à sa manière préparé les progrès mis en œuvre par la Révolution. Loin en effet de borner les lumières aux Lumières, comme y tendent les tenants de l'ordre, trop enclins, à la suite de Napoléon, à en faire porter la responsabilité aux Idéologues du début du siècle et aux philosophes du siècle précédent, c'est à Bacon et à Descartes expressément, soit aux

10. *Ibid.*, p. 753 et 755.

11. Voir la présentation du texte, *ibid.*, p. 747-748.

12. « Discours où l'on fait voir qu'une des principales causes de la décadence des lettres, dans ce siècle… », reproduit *in Œuvres du philosophe bienfaisant*, Paris, 1764, t. IV, p. 245. Multiples rééditions signalées par Google Livres à partir de la même phrase.

13. Expression que Saint-Simon utilise concurremment à « science générale ».

règnes d'élisabeth I^re^ et de Louis XIII, que l'*Introduction aux travaux scientifiques du XIX^e^ siècle* (1808) fait remonter la sortie de l'âge de la métaphysique [14] et l'entrée dans le « physicisme [15] » :

> L'École [*i.e.* la communauté scientifique] a suivi, jusque vers la fin du XVII^e^ siècle, l'impulsion qui lui avait été donnée par Bacon et par Descartes. En résumant ses travaux pendant ces cent années, on trouve :
>
> 1° Qu'elle a mis en évidence les défauts les plus essentiels de l'ancien système, qui n'était autre chose que le système religieux.
>
> 2° Qu'elle a construit un premier échafaudage pour commencer l'édification d'un nouveau système.
>
> *Nota.* L'Académie des sciences a été fondée avant la fin du XVII^e^ siècle. Ainsi, avant la fin du XVII^e^ siècle, le corps des savants novateurs a eu un commencement d'existence politique [16].

À la différence donc de la plupart des thuriféraires du XVII^e^ siècle en ce début de XIX^e^, qui vont vouer leur admiration avant tout aux dimensions religieuse et littéraire de ce passé bien révolu, Saint-Simon, lui, met l'accent sur sa dimension scientifique dont il nie l'obsolescence. Ainsi prend-il les devants sur le petit nombre de ceux, parmi lesquels Victor Cousin, qui érigeront bientôt Descartes en figure de proue de la philosophie nationale [17]. Mais c'est assurément d'abord contre les apologistes de la seule *Encyclopédie*, dont il se veut à la fois un émule et un critique, que, ce faisant, il s'élève. D'autre part, si, à ses yeux, le XVII^e^ siècle engage bien le début d'une construction, ce n'est pas tant par les prémices qu'il annonce du déclin des

14. *O. c.*, vol. I, p. 241.

15. « Physicisme » a fonction d'antonyme par rapport à « déisme » et fait son apparition au début du tome second de l'*Introduction aux travaux scientifiques du XIX^e^ siècle*, *O. c.*, vol. I, p. 390.

16. *Ibid.*, p. 240.

17. François Azouvi, *Descartes et la France. Histoire d'une passion nationale*, Hachette Littératures, « Pluriel », 2006, p. 140.

belles-lettres au profit des sciences, que par son retour, après la Réforme, à la méthode de la *généralisation*, autrement dit, par son effort pour produire des idées générales, un corps de doctrine, un dogme :

> Pendant le XVII^e^ siècle, l'esprit humain a généralisé ; pendant le XVIII^e^, il a particularisé ; pendant le XIX^e^, il généralisera [18].

Sous l'Empire, à l'instar de Napoléon et à rebours d'une conception linéaire et continue du progrès, Saint-Simon, en somme, tend à jouer Descartes contre Voltaire et, globalement, le XVII^e^ siècle contre le XVIII^e^.

Mais là ne s'arrête pas sa lecture de l'histoire récente. Sans aller jusqu'à formuler l'hypothèse d'une loi de l'histoire qui en acterait la nécessité, elle paraît prendre acte d'une sorte de mouvement alternatif dans le mécanisme duquel ces deux siècles auraient eu fonction de s'opposer l'un à l'autre. À la propension du premier à la synthèse et à la systématisation, c'est-à-dire à l'assemblage, à la construction, à l'organisation d'une science ou philosophie *générale*, voire à la refondation religieuse (que l'on songe au fameux rêve du Conseil de Newton [19]), répond, à l'inverse, dans les récits qu'en fait Saint-Simon, la propension du second à l'analyse et à l'expérimentation, donc à la mise à l'épreuve, à la décomposition, à la critique et, finalement, à la destruction et à la révolution [20].

Donnée pour méthodologique et épistémologique au départ, la distinction entre les deux processus s'avère de surcroît bientôt chargée également d'une portée axiologique et idéologique. Aussi bien l'un des « aperçus » appelant à une *Nouvelle Encyclopédie* déborde-t-il sans ambages le terrain de la science pure :

18. Brouillon du *Projet d'Encyclopédie*, *O. c.*, vol. I, p. 446.

19. *Lettres d'un habitant de Genève à ses contemporains*, *ibid.*, p. 122 *sq.*

20. Un leitmotiv des écrits scientifiques de Saint-Simon, remarqué par les saint-simoniens lorsqu'ils les découvrent (voir Olinde Rodrigues, « De Henri Saint-Simon », *Le Producteur*, vol. 3, avril 1826, p. 97 *sq.*), est l'affirmation de la différence fondamentale et de la nécessaire interaction entre méthode *a priori* ou analytique et méthode *a posteriori* ou synthétique.

> La philosophie du XVIII^e^ siècle a été critique et révolutionnaire, celle du XIX^e^ sera inventive et organisatrice [21].

C'est par conséquent dans ce même sens politique, et non point en faveur d'une quelconque nouvelle renaissance artistique, qu'il convient de comprendre un autre texte de la même série invitant les Français « à donner au régime du grand Napoléon un lustre égal à celui dont brille encore le siècle de Louis XIV [22] ». Or, en usant cette fois de connotations sociales, Saint-Simon s'y montre plus explicite encore sur les motifs de sa préférence :

> Sous Louis XIV, les Français se sont montrés riches en sentiments généreux et en conceptions neuves. Pendant le XVIII^e^ siècle, ils ont été égoïstes, et ils n'ont montré de capacité que dans la direction critique [23].

Vient au jour, de la sorte, discrètement, mais nettement, pour la première fois, un thème annonciateur du socialisme des disciples : la dénonciation de l'égoïsme, dont il n'est guère besoin de rappeler les antécédents rousseauistes, et qui est appelé à venir au premier plan dans les écrits politiques de la période ultérieure.

2 Saint-Simon sous la Restauration : de la réinvention du Moyen Âge à la relecture des XVI^e^-XVII^e^ et XVIII^e^ siècles comme *continuum* de son démantèlement

Symptomatique de la viscérale défiance de Saint-Simon envers la philosophie du siècle auquel il appartient de par sa naissance et ses quarante premières années, est, en 1819, la reprise du jugement émis à son encontre neuf ans plus tôt. Alors même que

21. *O. c.*, vol. I, p. 575.
22. *Ibid.*, p. 592.
23. *Id.*

Le Politique vient de provoquer les oisifs et autres improductifs en les assimilant à des « frelons » vivant du travail des abeilles [24], *L'Organisateur*, en effet, répète :

Le XIX^e^ siècle n'a point encore pris le caractère qui lui convient. C'est encore l'esprit du XVIII^e^ qui domine notre littérature philosophique : elle est encore essentiellement critique [25].

Mais si la chute de Napoléon n'affecte pas la vision globale de l'histoire que Saint-Simon s'est construite dès ses premiers écrits [26], le retour des Bourbons et la nécessité de faire face à la représentation légitimiste du rétablissement d'un ordre établi éternel l'amènent à développer davantage et autrement sa conception de la mécanique des siècles.

À deux occurrences près, isolées, de l'expression « système féodal [27] », les écrits de la période impériale s'en tiennent en effet à distinguer « deux grandes parties » de l'histoire : « l'ancienne » et la « moderne », avant et après Socrate ; et à l'intérieur de la seconde, deux autres « parties » : avant et après Mahomet. Le « Moyen Âge » y est seulement défini comme l'ensemble de « siècles », du VII^e^ au XII^e^, pendant lesquels « les Arabes ont été la première nation sous le rapport politique et scientifique [28] » –, jusqu'à l'apparition, au XIII^e^, de Roger Bacon, duquel dateraient et la supériorité européenne en physique et en mathématiques, et la « prépondérance [depuis lors] toujours croissante » de ces sciences [29]. Tout juste le *Mémoire sur la science de l'homme* s'essaie-t-il ponctuellement à une critique de la représentation commune des siècles médiévaux comme des temps de « barbarie » en faisant observer que l'Europe leur doit un principe fondamental de « l'ordre social », la séparation entre le « pouvoir spirituel » et le « pouvoir temporel [30] ».

24. *O. c.*, vol. III, p. 1957.
25. *Ibid.*, p. 2115.
26. *Introduction aux travaux scientifiques du XIX^e^ siècle*, *O. c.*, vol. I, p. 388.
27. *Lettres de deux philanthropes* (1804), *O. c.*, vol. I, p. 181-182.
28. *O. c.*, vol. I, p. 388-389.
29. *Ibid.*, p. 390.
30. *O. c.*, vol. II, p. 1196.

Une innovation majeure des écrits politiques de Saint-Simon réside au contraire en ce qu'ils identifient nettement le Moyen Âge occidental comme un *système* complet, cohérent et puissant à toutes les échelles territoriales. Projetant sur l'Europe chamboulée par les Cent-Jours les vues réorganisatrices qu'il a déjà développées sur les sciences, *De la réorganisation européenne* fait observer que cette époque de prétendue *barbarie* (un topos avec lequel Saint-Simon lui-même a du mal à rompre[31]) est « le seul temps où le système politique de l'Europe ait été fondé sur sa véritable base, sur une organisation générale[32] ». C'est toutefois *L'Organisateur* qui accomplit le pas décisif en clarifiant la question du rapport au Moyen Âge de la société française de la Restauration : il le désigne comme étant purement et simplement l'origine de « l'ancien système politique », il précise qu'il entend par là le système « qui est encore en vigueur et dont nous voulons nous débarrasser », et il le définit comme un « composé du système théocratique et du système féodal[33] ». Car cette « double organisation » recouvre un « pouvoir spirituel » et un « pouvoir temporel », qui se sont constitués chacun de son côté[34]. À la fois distincts et solidaires au départ, tous deux néanmoins finissent à la longue par ne plus former qu'un seul et même ensemble, ordinairement désigné comme « le système féodal et théologique[35] ». C'est donc par opposition au Moyen Âge, entre temps promu époque de référence par les romantiques, que Saint-Simon postule la nécessité et la possibilité d'un autre système, en partant du principe qu'« il faut un système pour remplacer un système[36] », jusqu'à parvenir à en élaborer une définition et une appellation symétriques, en 1821, dans la série de lettres précisément intitulées *Du système industriel* : pour assumer le « caractère organisateur » qu'il doit revêtir s'il veut en finir une bonne fois avec le « caractère critique » du XVIII^{e} siècle,

31. Voir par ex. *L'Organisateur*, *O. c.*, vol. III, p. 2115, et *De la réorganisation de la société européenne*, *O. c.*, vol. II, p. 1255.

32. *Id.*

33. *L'Organisateur*, *O. c.*, vol. III, p. 2129.

34. *Ibid.*, p. 2151.

35. Première occurrence *ibid.* Voir ensuite p. 2154, 2156, 2158, 2165, et *Du système industriel*, *O. c.*, vol. III, p. 2542-2549, 2553-2554, 2561, 2570, etc.

36. *L'Organisateur*, *ibid.*, p. 2115.

le XIX^e devra achever le travail de démolition de ses prédécesseurs en fondant « le système industriel et scientifique [37] ».

Un aussi « grand changement » ne pouvant advenir qu'au prix de « beaucoup de temps » et à travers des processus complexes, c'est toute une dialectique de l'histoire que Saint-Simon élabore pour penser la cohabitation, l'antagonisme et le « passage » (ou la « transition ») entre ces deux systèmes « fondé[s] sur des principes absolument opposés [38] ». Un « système social », quel qu'il soit, ne saurait naître que de son prédécesseur. Réciproquement, tout système social parvenu à son « développement intégral » est nécessairement porteur en son sein du « germe de sa destruction » et des « éléments du système qui doit le remplacer [39] ». C'est pourquoi il faut supposer que les deux systèmes antagonistes aux prises dans l'Europe moderne ont commencé par « coexist[er] pendant quatre ou cinq cents ans sans se choquer ouvertement attendu l'inégalité des forces » : « La lutte s'est préparée en silence durant cet intervalle [40]. »

À ce compte, l'histoire, par ailleurs, change de base. En lieu et place de la focalisation sur l'opposition duale entre le XVII^e et le XVIII^e siècles – un apogée suivie d'une décadence et d'un écroulement –, l'analyse de Saint-Simon propose, d'une part, de faire du Moyen Âge, et non plus du siècle de Louis XIV, le modèle d'organisation sociale en regard duquel la modernité doit se recomposer et, d'autre part, elle lui oppose un *continuum* non pas de deux, mais de trois siècles, unifié et orienté dans et par une même logique visant tout entière à son démantèlement : du XVI^e au XVIII^e, de la Réforme à la Révolution. L'ambition est en somme de fournir une clé d'interprétation générale rendant compte tout à la fois des luttes sociales et des guerres religieuses qui ont progressivement mis à bas l'édifice rêvé par Charlemagne. Les termes militaires employés par *L'Organisateur* pour schématiser ce nouveau récit en connotent bien l'inspiration stratégique :

37. *Ibid.*, p. 2342.
38. *L'Organisateur*, *ibid.*, p. 2150. Pour le terme « transition », voir *ibid.*, p. 2168, 2179, 2193, etc.
39. *Ibid.*, p. 2151-2152.
40. *Ibid.*, p. 2165.

> À partir du commencement du XVI^e^ siècle, il y a eu trois attaques principales des éléments du nouveau système contre l'ancien : deux partielles et une générale. Chacune d'elles a employé environ un siècle.
>
> Le XVI^e^ siècle a vu l'attaque contre le pouvoir spirituel, le XVII^e^ siècle celle contre le pouvoir temporel et, enfin, l'attaque générale et décisive contre l'ancien système a eu lieu pendant la durée du XVIII^e^ siècle. Elle a déterminé sa chute [41].

En « germe » (pour reprendre l'expression plus haut citée) au sein même du Moyen Âge, la tendance de fond à l'affranchissement des « communes », portée par les « industriels », donne son sens au mouvement d'ensemble. Elle amorce au plan du pouvoir temporel la décomposition du pouvoir féodal. De même, au plan du pouvoir spirituel, la tendance tout aussi irrésistible à l'autonomisation et à la sécularisation des sciences et des techniques est-elle engagée dès le Moyen Âge [42]. De la conjonction de cette double émancipation, opérée au XI^e^ siècle, résulte la « révolution fondamentale [43] », qui n'a cessé d'être poursuivie par les siècles ultérieurs, en vue d'une pareillement double rénovation de l'ordre social tout entier.

Quant à Louis XIV, l'opinion de Saint-Simon va délibérément à l'encontre de l'opinion reçue, non sans rejoindre en partie la vision paradoxale proposée par Lémontey [44], et qu'il n'ignore pas, d'un souverain absolu qu'il faudrait à bien des égards considérer comme le précurseur méconnu de l'abolition révolutionnaire des ordres privilégiés, voire comme le grand responsable de l'évolution de la France du labourage et du pâturage vers une France de manufacturiers et de marchands, pour ne pas dire d'*industriels*. Ayant « reçu de ses prédécesseurs le plus grand pouvoir royal qui ait jamais été exercé en France »,

41. *Ibid.*, p. 2166.
42. *Ibid.*, p. 2170.
43. *Id.*
44. Voir la mention, simple, que Saint-Simon fait de l'apport historiographique de Lémontey dans *L'Organisateur*, *O. c.*, vol. III, p. 2149. Sur cet auteur, *cf.* les commentaires de Stéphane Zékian, *L'invention des classiques*, Paris, CNRS éditions, 2012, p. 57 *sq.*, et ici même la contribution de Diego Venturino.

le Louis XIV de Saint-Simon aurait en effet « commencé par suivre la direction de ses ancêtres », alliés aux communes pour réduire et se partager avec elles les pouvoirs des grands féodaux et du clergé. Mais dans la suite de son règne, il aurait « fini par l'abandonner » en rendant aux nobles et aux prêtres des pouvoirs et des richesses pour prix de leur soumission à son autorité personnelle. C'est cette « fausse direction [par lui] donnée à la royauté », et « suivie par ses successeurs », qui, du fait de l'injustice et de la déception éprouvées par les communes, aurait été « la cause véritable » de la « crise révolutionnaire » de la fin du XVIII[e] siècle [45].

3 Les saint-simoniens et la philosophie de l'histoire littéraire : l'appel à un changement de paradigme

Que ces réflexions aient fait école, c'est ce dont on peut s'assurer en lisant l'*Exposition de la doctrine de Saint-Simon* élaborée et publiée par les saint-simoniens entre 1828 et 1830 sous leur propre responsabilité, après la disparition du philosophe.

Leur volonté de rupture avec le XVIII[e] siècle s'affiche elle aussi d'emblée, dès la « première année » de la série des conférences dont le texte est le recueil, mais d'autant plus franchement qu'ils l'avouent comme le point de départ commun de leur génération (« nous tous, enfants du XVIII[e] siècle [46] ») et qu'ils généralisent et essentialisent son caractère critique en en faisant la marque propre de tous les siècles de lutte contre une religion instituée. Sont notamment déclarés « époques critiques » ou « irréligieuses » : 1° l'intervalle qui, depuis Socrate, « sépare le polythéisme du christianisme, c'est-à-dire qui s'étend [...] depuis l'apparition des premiers philosophes de la Grèce jusqu'à la prédication de l'Évangile » ; et 2° celui qui « sépare la doctrine catholique de celle de l'avenir, et qui comprend les trois siècles écoulés depuis Luther jusqu'à nos jours [47] ».

45. *Lettres de Henri Saint-Simon à MM. les jurés...* [1820], *O. c.*, vol. III, p. 2277.

46. *Exposition... Première année*, « Seizième séance (29 juillet 1829) », *op. cit.*, p. 394.

47. *Ibid.*, « Troisième séance (14 janvier 1829) », p. 137-138.

Les époques critiques sont donc des temps voués à la philosophie, laquelle est décrite comme travaillant tantôt à la sape du système religieux en place, tantôt à l'invention du système religieux à venir. L'égoïsme stigmatisé par Saint-Simon dans son siècle de naissance devient, chez les saint-simoniens, un trait commun de ce type d'époques, dans leur ensemble. Le XVIII^e siècle, selon eux, n'a su que « faire revivre, sous diverses formes, l'égoïsme *matérialiste* d'épicure ou l'égoïsme *spiritualiste* des stoïciens, *mais toujours l'égoïsme*[48] ». Le grief découle en droite ligne du point de vue ouvertement philanthropique, pour ne pas dire socialiste avant la lettre, qui est celui des propagateurs de la prétendue « doctrine de Saint-Simon ». Bons lecteurs de l'*Introduction aux travaux scientifiques du XIX^e siècle*, qui, on l'a vu, porte Descartes au pinacle, mais aussi de deux jeunes doctrinaires, Guizot et Cousin, dont ils ont bien perçu et partagent les aspirations à un renouveau dogmatique[49], ils inclinent par ailleurs d'autant plus à une certaine nostalgie pour la philosophie à systèmes du XVII^e siècle, soit, nommément, pour Descartes, Malebranche et Leibniz[50].

Même si Saint-Simon n'emploie quasiment pas cette expression[51], la récurrence dans l'*Exposition de la doctrine* du syntagme « les trois derniers siècles[52] » est de même assez fidèle à la représentation qu'on lui a vue esquisser du temps compris entre la Renaissance et la Révolution. Reste que sa remarquable fréquence façonne avec une insistance accrue par rapport à Saint-Simon la représentation d'un ensemble XVI^e-XVII^e-XVIII^e siècles uni dans une commune aspiration à une science autonome et laïque et menant une lutte ininterrom-

48. *Ibid.*, « Douzième séance (3 juin 1829) », p. 302 (ce qui est souligné l'est dans l'original).

49. « Depuis plusieurs années, M. Guizot, et surtout M. Cousin, annoncent quelque chose d'autre que ce *dix-huitième siècle* [souligné dans l'original], proclamé longtemps comme le dernier terme des progrès de l'esprit humain. » (*Ibid.*, « Première séance [17 décembre 1828] », p. 102.)

50. *Ibid.*, « Troisième séance (14 janvier 1829) », p. 125.

51. Une seule occurrence est à signaler chez lui (*Du système industriel*, *O. c.*, vol. III, p. 2379).

52. Sept occurrences (quatre dans la *Première année*, trois dans la *Deuxième*).

pue contre « la grande alliance catholique » et contre « l'ordre social constitué au Moyen Âge[53] ».

Mais dans un contexte, il est vrai, où le romantisme se fait de plus en plus prégnant, la seconde année de l'*Exposition* pousse bien plus loin que Saint-Simon et bien plus loin que la première Année son intérêt pour les origines et les fondements du catholicisme et du système féodal, au point de l'ériger en modèle, comme si elle proposait l'imitation du Moyen Âge en lieu et place de l'imitation de l'Antiquité.

Or ce parti pris, dont Bazard est l'apologiste le plus ardent, ne lui est pas personnel. Il découle d'un consensus entre les dirigeants autour de l'idée, résolument contraire aux théories libérales et protestantes, de la supériorité de principe de l'autre type d'époques, celles par opposition auxquelles les époques critiques se définissent, à savoir les « époques organiques ou religieuses », dont ils extrapolent également le concept à partir de leur lecture de Saint-Simon. Ce sont, pour l'Antiquité, « le polythéisme grec et romain », dont la pleine période « se termine aux siècles de Périclès et d'Auguste », et, pour la modernité européenne, « le catholicisme et la féodalité », qui, eux, « fini[ssent] sous le rapport religieux, à Léon X [et], sous le point de vue politique, à Louis XIV[54] ».

Tout paraît donc se passer comme si les sommets de la perfection dans les arts et dans les lettres n'advenaient qu'en extrême fin de cycle, dans une sorte d'entre-deux correspondant à un début de fin bien engagé pour l'époque organique, et à un début de commencement lui aussi bien engagé pour l'époque critique. Comment expliquer un tel décalage ? Pourquoi la littérature la plus belle d'une époque organique n'est-elle pas le fruit de sa pleine puissance, mais celui de sa dégénérescence ? Résoudre le problème est la condition *sine qua non* pour renverser les préjugés contre la littérature religieuse ou d'inspiration religieuse et pour convaincre les artistes et les écrivains de préférer l'engagement saint-simonien à la rébellion romantique. Le discours-prédication *Aux artistes* de Barrault constitue sa

53. *Exposition… Première année*, « Quatrième séance (28 janvier 1829) », *op. cit.*, p. 147, et « Huitième séance (25 mars 1829) », p. 214.

54. *Ibid.*, « Troisième séance (14 janvier 1829) », p. 137-138.

réponse à cette commande pour le moins délicate que lui vaut sa double qualité de professeur de rhétorique et de dramaturge débutant.

Eu égard à la sensibilité libérale et souvent même jacobine du public de jeunes intellectuels constituant son potentiel de recrues, il n'est pas maladroit de sa part d'invoquer pour désamorcer d'éventuelles réactions de rejet anticléricales le précédent de Rousseau s'interrogeant lui aussi sur la coïncidence apparemment contradictoire qu'il croit à son tour pouvoir constater entre la « perfection classique » des arts et « la décadence politique et morale des peuples [55] ».

« Perfection classique » : l'hommage et l'emploi de l'adjectif sont uniques dans le discours du rhéteur saint-simonien, non seulement parce que Barrault se reconnaît impressionné par la force du « désespoir » et du « sentiment de malaise » exprimés par la « littérature que l'on nomme *romantique* [56] », mais aussi et surtout parce qu'à la controverse entre classiques et romantiques, il entend, pour motiver des conversions, substituer une tout autre (et fausse) alternative, entre, d'une part, les pratiques profanes et raffinées de l'art, telles que les favorisent les époques critiques, à des fins de subversion et de plaisir individuel, et, d'autre part, les pratiques religieuses et cultuelles, nécessairement plus rudimentaires à leurs débuts, telles que les époques organiques les suscitent à des fins de mobilisation populaire et d'utilité collective. Organicisme *vs* criticisme – quitte à forcer le sens habituel de ces mots, l'un à implications biologiques, non encore attesté en 1830, et l'autre dont les saint-simoniens sont les créateurs [57] –, tel serait en somme le vrai débat, bien plus que romantisme *vs* classicisme.

55. Barrault, *Aux artistes*, *op. cit.*, p. 58.

56. *Ibid.*, p. 63.

57. *Exposition... Première année*, « Deuxième séance (31 décembre 1828) », *op. cit.*, p. 104. Mon emploi d'« organicisme » est un anachronisme volontaire : le mot n'apparaît en biologie que dans les années 1840 et en sociologie qu'à partir des années 1900 (d'après le *Trésor de la langue française*). « Criticisme » est un néologisme créé par les saint-simoniens à partir du « *Kritizismus* » de Kant. Le terme comporte une valeur péjorative que rend bien sa reprise au lendemain de la révolution de Juillet, dans la déclaration des journalistes du *Globe*, alors libéral, en date du 1er août 1830, probablement rédigée par Pierre Leroux : « Il faut le dire, une ère nouvelle commence. [...] Plus de langueur, plus de criticisme impuissant. »

Aussi Barrault exalte-t-il « la puissance d'émotion » des prédicateurs des croisades, ou bien « la littérature du Moyen Âge, [...] qui a régénéré le monde et enfanté les sociétés modernes [58] », et plus encore la vigueur de la « littérature-mère » que constituent les Écritures saintes. Peu en importe la « rudesse », argumente-t-il, car « ces formes imparfaites sont vivantes [59] ». Au demeurant, a-t-il prévenu, son propos n'est « point [de] prescrire un code littéraire » ni de « conseiller la violation des règles établies » pour prendre parti entre « Aristote, Boileau et Schlegel », ou pour entreprendre de les réconcilier [60]. Ce qui lui importe est de convaincre les artistes de renouer avec le sens, donc avec la religion, à l'exemple des constructions cyclopéennes du polythéisme et des églises du Moyen Âge, ou bien des épopées respectives de Homère et du Dante. Les monuments grecs archaïques sont « l'emblème » de l'idéal de force physique d'une religion « parlant davantage aux sens » qu'au cœur [61]. Ceux du Moyen Âge, par leur élan vers le ciel, inspirent une « sainte ardeur » et « une émotion de tristesse religieuse [62] ». Qu'il s'agisse d'architecture ou de littérature, comptent pour Barrault avant tout la « poésie » dégagée, le fait d'« être un signe », de porter un « sentiment significatif », de donner « la vive impression d'une destination spéciale [63] ». Si le poète de l'époque organique atteint au « sublime », c'est parce qu'il possède « le secret des cieux », qu'il est habité par « la foi [64] ». Par l'hymne et par l'épopée, il « unit la terre au ciel et montre conspirant vers un but commun la volonté céleste et l'activité humaine [65] ». Le poète de l'époque critique doit au contraire traduire la désunion grandissante entre le ciel et la terre, l'individu et la société. D'où sa prédilection pour les genres dégradés de la tragédie, du drame et du roman, qui restreignent en autant d'étapes le champ

58. Barrault, *Aux artistes*, *op. cit.*, p. 33.
59. *Ibid.*, p. 34.
60. *Ibid.*, p. 9.
61. *Ibid.*, p. 17.
62. *Ibid.*, p. 18.
63. *Ibid.*, p. 16 et 18.
64. *Ibid.*, p. 18.
65. *Ibid.*, p. 21.

des rapports de l'homme au divin et à l'humanité jusqu'« aux étroites limites de l'individualité [66] ».

Comme on n'aura pas manqué de le remarquer, de telles considérations constituent, pour une grande part, des quasi-citations du *Génie du christianisme*, aussi implicites qu'allusives. Par une sorte de jeu d'émulation avec Chateaubriand auquel il ne se réfère jamais nommément, Barrault semble suggérer qu'il convient de lire son texte comme prétendant à être en quelque sorte le « Génie du nouveau christianisme ». Mais la théorie de la généalogie des genres évoque quant à elle avec trop d'évidence la philosophie allemande romantique de l'histoire de l'art pour ne pas en être des emprunts directs ou indirects. Les transferts philosophiques franco-allemands opérés dans l'*Exposition* de manière tout aussi discrète en accréditent l'hypothèse. Elle est d'autant plus plausible que Barrault a pris soin de déposer un indice dans cette direction au tout début de son discours, en usant, pour se défendre de vouloir redéfinir le Beau, d'un terme de la discipline habituellement employé outre-Rhin, et signalé par M^me^ de Staël, mais qui, autour de 1830, se trouve loin encore d'être acclimaté en France : nier avoir soi-même l'ambition de « fonder la science de *l'esthétique* [67] », n'est-ce pas en quelque façon rendre hommage à ceux qui s'y essaient ? De fait, *Aux artistes* autorise à conjecturer l'adhésion des saint-simoniens à l'approche de l'évolution des genres et des formes que Hegel est en train d'enseigner à Berlin et dont les échos leur sont vraisemblablement parvenus par des voies indirectes [68].

Mais c'est sans conteste possible en se conformant à la vision de l'histoire et à l'utopie théocratique développées par Bazard

66. *Ibid.*, p. 23.

67. *Ibid.*, p. 9.

68. Selon le *Trésor de la langue française*, l'emploi du terme d'« esthétique » pour désigner la théorie du beau a été introduit en France en 1810 par M^me^ de Staël évoquant dans *De l'Allemagne* les lettres écrites à ce sujet par Schiller (*op. cit.*, éd. or., t. 3, p. 327). Mais la teneur, ici, des analyses de Barrault et le précédent qu'on connaît par ailleurs des transferts hégéliens à l'œuvre dans l'*Exposition de la doctrine* laissent à penser que la source est plus vraisemblablement à chercher dans une connaissance par ouï-dire du cours d'esthétique professé à Berlin à différentes reprises entre 1820 et 1829 et dont la publication, posthume, d'après des notes, se fera attendre jusqu'en 1835.

dans la *Deuxième année* de l'*Exposition* que Barrault prend modèle sur le Moyen Âge pour étayer sa démonstration de l'intérêt qu'auraient selon lui les artistes à rejoindre les rangs et le projet de refondation chrétienne des saint-simoniens :

> Les arts ne peuvent fleurir qu'à la condition d'une époque organique, et l'inspiration n'est puissante et salutaire que lorsqu'elle est sociale et religieuse [69].

Malgré son admiration pour les siècles d'Auguste et de Périclès, c'est là une opinion vers laquelle Saint-Simon d'ailleurs évoluait sur le tard, lorsqu'en 1825, son jeune ami, le poète Léon Halévy, misait sur un christianisme mâtiné de l'esprit d'égalité de 1789 pour amener une « ère nouvelle » en littérature [70] – lui-même prêtant au personnage de « l'artiste » d'un de ses dialogues la conviction du « rôle important » que les « hommes à imagination », devraient avoir « dans l'établissement et dans la mise en action du nouveau système » (social [71]).

4 Vers une recomposition du tableau des valeurs littéraires

Le siècle de Louis XIV au-dessus du siècle de Voltaire, le Moyen Âge au-dessus de l'ère qu'on ne qualifie encore ni de classique ni de moderne, et, en sens inverse des penchants matérialistes et anticléricaux des Lumières, le pari d'un renouveau religieux et artistique complet et prochain sous le signe d'un christianisme régénéré : un pareil changement de perspective et une pareille inversion dans la hiérarchie du passé récent et du passé ancien, des siècles et des époques, ne sauraient être sans conséquences sur l'interprétation et l'évaluation de la littérature, aussi bien à l'échelle de chaque auteur qu'au plan de leur constellation à tous.

69. *Aux artistes*, *op. cit.*, p. 73.

70. [Léon Halévy], « Introduction » à [Henri Saint-Simon (auteur et dir.)], *Opinions littéraires, philosophiques et industrielles* (1825), cité d'après Henri Saint-Simon, *O. c.*, *op. cit.*, vol. IV, p. 3034.

71. *Ibid.*, p. 3130.

Il va sans dire qu'on ne trouve pas chez Saint-Simon l'équivalent de l'éloge consacré par Barrault à Homère et au Dante en tant qu'ils sont selon lui les représentants littéraires respectifs des époques organiques du polythéisme et du christianisme : ce n'est pas sa culture. Mais si l'expression d'opinions littéraires n'est pas son souci principal, il tient cependant à faire connaître ses admirations et à dire son mot à leur propos. Au nombre des profanes, Rousseau, auquel il multiplie les références entre 1800 et 1813, paraît être son philosophe contemporain de chevet [72], mais c'est à Corneille qu'il réserve plusieurs hommages explicites, jusqu'à lui prêter les deux qualités constituant l'idéal *scientifique* auquel il aspire pour son propre compte : se classer « parmi les inventeurs » et « toujours envisag[er] les choses de haut en bas » (au point de vue de l'*a priori*, celui de la synthèse [73]), alors que Racine, juge-t-il en sacrifiant au rite du parallèle entre les deux tragiques, n'aurait sa place que « parmi les perfectionneurs » et, à force de se plier à « form[er] les esprits à la subordination », se serait borné à les considérer « de bas en haut » (selon la méthode *a posteriori*, celle de l'analyse [74]). Ce sont toutefois les orateurs sacrés qui, aussi bien sous l'Empire que sous la Restauration, s'attirent ses développements les plus amples. À rebours des accusateurs et des thuriféraires des philosophes du XVIII^e^ siècle qui s'accordent pour faire de Voltaire et de Rousseau les grands fautifs de 1789, et malgré la caution que Saint-Simon donne habituellement à ce lieu commun [75], l'*Introduction aux travaux scientifiques du XIX^e^ siècle* s'emploie à montrer en Bossuet, « le véritable auteur de la Révolution française » aux motifs qu'il « a fixé l'attention générale sur l'idée d'égalité ». Entendant « rajeunir la religion chrétienne » – expression qui, étrangement, semble annoncer le *Nouveau christianisme* du Saint-Simon de

72. Voir les nombreuses références nominales relevées dans l'index des *Œuvres complètes* et le témoignage de Justine Guillery cité au vol. I, note 181, p. 980.

73. *Histoire de l'homme* (1810), *O. c.*, vol. I, p. 701.

74. *Id.*

75. Voir par ex. cette assertion sans ambiguïté : « Les philosophes du XVIII^e^ siècle ont subi et produit une grande effervescence ; et c'est l'agitation dans laquelle ils ont fait entrer tous les esprits qui a déterminé la Révolution, et qui a mis en activité toutes les forces physiques de la nation française. » (*Opinions littéraires, philosophiques et industrielles*, *O. c.*, vol. IV, p. 3107.)

1825 –, l'auteur de l'*Exposition de la doctrine de l'Église*, qui imaginait à cet effet de « faire rétrograder » l'esprit humain, aurait en fait, malgré lui et à son insu, abouti à « accélér[er] ses progrès [76] ». Bien plus, en 1821, selon *Du système industriel*, ce n'est pas seulement Bossuet, mais l'ensemble du clergé du règne de Louis XIV qui aurait poussé à la roue de la Révolution en rappelant « aux riches et aux puissants les obligations qui leur sont imposées par la morale » envers les « dernières classes de la société » :

> Qui oserait nier que Fénelon, Massillon, Fléchier et Bourdaloue aient été de zélés et d'utiles défenseurs des droits du peuple ? Bossuet est peut-être l'homme qui a le plus efficacement préparé la révolution. Il a dit et répété, avec une éloquence qui a fixé l'attention générale, que les hommes étaient égaux après leur mort [77].

Amené, pour servir le même objectif de changement de vision du monde, à pratiquer à son tour la même méthode de relecture à rebrousse-poil des textes canoniques, Barrault, qui ne paraît pas avoir été attentif à la leçon de Saint-Simon sur ce point, s'inspire sans doute plutôt de Chateaubriand et du *Génie* pour récupérer au profit du nouveau christianisme le théâtre profane des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles en affectant de le(s) réunir en un seul bloc, issu, en dernière instance, de la même foi :

> La *Phèdre* de Racine, la *Pauline* de Corneille, la *Zaïre* de Voltaire, sont baptisées aussi bien que la *Clarisse* de Richardson. [...] Voltaire lui-même peut-il renier Jésus pour son maître [78] ?

Mais son innovation la plus originale et la plus notable pourrait bien résider dans le bref aperçu par lequel, en application de la philosophie de l'histoire de Saint-Simon, il fait entrevoir à travers les deux premiers siècles de la littérature française la continuité d'une chaîne reliant leurs auteurs les plus éminents

76. *O. c.*, vol. I, note a, p. 399.
77. *O. c.*, vol. III, p. 2422-2423.
78. Barrault, *Aux artistes*, *op. cit.*, p. 37.

comme autant de relais d'un lent et long travail de démolition de l'ordre catholico-féodal menant à l'assaut final de 1789. C'est donc bien à la thèse d'un ensemble de trois siècles que, comme Saint-Simon, il s'arrête :

> Au même siècle [*i.e.* le XVI^e^], la France [...] s'essayait par une épopée bouffonne et par un monument de philosophie sceptique. Rabelais, comme un fou de cour, se faisait pardonner la hardiesse de ses idées par son extravagance, à la faveur de laquelle, lévite audacieux, il profanait l'arche sainte ; et Montaigne, résumant sur toutes les matières les opinions antiques et contemporaines en y mettant surtout la sienne, faisait une encyclopédie naïve dont il était le centre et à laquelle présidait le doute. [...] Bossuet soutient de longs combats contre l'hérésie, et lui-même prête son appui au gallicanisme, protestantisme de la patrie. Pascal, épouvanté de la faiblesse humaine, recule jusque dans les profondeurs de la foi, et il frappe de traits acérés les derniers défenseurs du catholicisme [79] [...].

Ainsi voit-on s'ébaucher un récit triséculaire qui, tout en s'inscrivant fort bien dans l'idéologie saint-simonienne, rejoint et structure l'histoire *laïque* et au fond anticatholique de la littérature *laïque* instituée pour poser les fondements idéologiques de l'enseignement littéraire secondaire et universitaire qui s'épanouira sous la III^e^ République. L'intuition n'est nulle part aussi bien exprimée que dans un article du *Globe* saint-simonien de 1832 où Gustave Cazavan (par la suite républicain affirmé, futur préfet de la Seconde République) s'empare de l'argument d'*Aux artistes* et le subvertit en escamotant le réquisit de la conversion au saint-simonisme pour sans plus attendre consacrer, au plein sens du mot, la tradition repérée par Barrault comme participant d'ores et déjà de la nouvelle Église de quelque « nouvelle religion » :

79. *Ibid.*, p. 50.

> Philosophes, romanciers, poètes, artistes, acteurs, voilà les clercs, les théologiens, les prédicateurs, les confesseurs et les diacres de la nouvelle religion, ceux qui depuis trois siècles exercent sur la société l'influence la plus directe et la plus efficace, et par conséquent le plus puissant [80].

Et d'égrener le chapelet de sa « grande épopée profane », de Bacon à Voltaire, « le Grégoire VII de l'église philosophique » en passant, entre autres, par Corneille, Molière, Racine, Boileau, La Fontaine (« cachant sous la toison de ses brebis sa joviale et graveleuse contrebande »), l'abbé Prévost, Diderot, d'Alembert, Montesquieu et Rousseau (« préludant par son anathème contre la propriété [...] au nivellement démagogique du club des Jacobins [81] »).

Tout se passe comme si, à partir de 1832, le libéralisme triomphant déterminait le saint-simonisme affaibli par son schisme à cultiver l'hypothèse, pour lui auparavant contradictoire dans les termes, du sacre de l'esprit critique.

Que Barrault lui-même ait au fond compris et voulu exploiter la dimension de lutte anticatholique présente à l'arrière-plan de l'histoire littéraire qu'il racontait dans son manifeste, la version corrigée qu'en juillet 1832, il en esquisse devant le chapitre de Ménilmontant, adaptée à l'esprit de 1830 et à la révision enfantinienne de la doctrine de 1829-1831, le montre bien par l'accent qu'il met alors sur le XVI^{e} siècle, d'une part, avec un parallèle appuyé entre « la réforme de Ronsard », par lui qualifiée de « toute classique » (en tant que référée à l'héritage gréco-latin [82]) et la réforme de Luther, et, d'autre part, un XVII^{e} siècle dans lequel il met en exergue non seulement la solidarité entre « la secte littéraire » (de Boileau et Racine) et « la secte religieuse » du jansénisme, mais aussi, sans autre précision, la « famille d'esprits libertins ou philosophes

80. Gustave Cazavan, « Sacerdoce moral (II^{e} article) », *Le Globe*, 2 mars 1832, p. 245, 1re col.

81. *Id.*

82. Émile Barrault, « Deuxième séance. La grammaire. 19 juillet 1832 », *Le Livre Nouveau des Saint-Simoniens*, éd. Ph. Régnier, Tusson, Éditions du Lérot, 1991, p. 118-119.

[...] [ayant] éprouvé l'influence du protestantisme[83] ». Ouvrant l'horizon aux libertins en même temps qu'aux valeurs de Juillet et du romantisme libéral, la classification sur laquelle il conclut son propos rehausse de couleurs plus vives la promesse, déjà implicite dans *Aux artistes*, d'un dépassement de la querelle autour des règles du théâtre et du vers ainsi que des frontières entre les genres. Dans l'espace et dans l'absolu, la grande ligne de faille, explique un Barrault mêlant désormais l'ontologie à l'histoire, est celle qui sépare « la poésie antique, orientale, païenne », plutôt tournée vers la perception sensible, et « la poésie moderne, occidentale, chrétienne », plus préoccupée, elle, d'abstraire des qualités, tandis que dans le temps, trois types de poésie seulement se profilent à ses yeux, l'« antique », la « moderne » et celle « de l'avenir »[84].

De Saint-Simon aux saint-simoniens donc, un mouvement de retour au Moyen Âge qui radicalise et synthétise à la fois les positions adverses des légitimistes (l'apologie) et des libéraux (la détestation) favorise *a contrario* une réinterprétation et, à vrai dire, la classicisation non pas seulement des deux derniers siècles de la littérature française produite sous l'Ancien Régime, mais bien de ses trois siècles d'existence, selon un schéma ternaire que la philosophie enseignée à l'Université et dans les lycées instituera en modèle logique quasi obligatoire pour l'esprit français.

En regard en effet du corpus de la littérature sacrée symbolisant le système catholique et inégalitaire restauré par les Bourbons, le corpus de la littérature profane accumulé depuis l'humanisme apparaît aux saint-simoniens, en bloc et en détail, comme ayant été et représentant encore durablement un instrument de lutte capital aussi bien dans leur combat commun avec les libéraux en vue de la démolition des privilèges et du pouvoir clérical, que dans leur effort spécifique pour concevoir et amorcer une réorganisation sociale industrialiste et philanthropique.

83. *Ibid.*, p. 120.
84. *Ibid.*, p. 124-125.

C'est bien pourquoi, après Saint-Simon qui dès l'Empire inaugure une relecture du XVII^e^ siècle comme siècle de lutte et de progrès dans les sciences, la philosophie et les lettres (inséparablement), ses continuateurs déclarés étendent et systématisent sa démarche et son interprétation en poussant la vénération libérale envers la veine antiquisante et par suite non-, voire anti-catholique, de la tradition littéraire existante jusqu'à donner l'exemple de sa consécration. Dans l'attente d'une nouvelle parole divine qui ne leur paraît pas encore s'écouler des plumes romantiques et dont ils ne peuvent eux-mêmes communiquer que de maladroits essais, ils participent ainsi à inventer et à conférer à la littérature laïque prérévolutionnaire le statut que nous lui connaissons de Saintes Écritures de la religion, elle aussi laïque, de la République.

Si tel est bien dans leur intention le sens, très fort, de sa désignation sous l'appellation globale de « classique », il reste que leur préférence à eux va à la notion et au mot de « moderne ».